



ACPM : Un nouveau support digital certifié, AMP c'est fait

Paris, le 3 février 2017

Pour la première fois, l'ACPM publiera jeudi prochain, les chiffres de fréquentation issus du nouveau format de pages mobiles AMP de Google. Cette nouvelle publication est le fruit d'un travail collaboratif avec l'ensemble des outils de mesure labélisés du marché, plus particulièrement AT Internet, ainsi que les équipes de Google France avec un groupe pilote d'éditeurs mené par 20minutes.fr

Grâce à la forte implication de ces différents acteurs, l'ACPM est désormais en mesure de garantir une qualité optimale des contrôles de la fréquentation des contenus AMP.

Jean-Paul Dietsch, directeur des Nouveaux Médias de l'ACPM se félicite « *qu'une nouvelle fois, l'ACPM, à la recherche du consensus le plus large et en accompagnement de ses membres sur le chemin des nouveaux usages, reste au cœur de l'innovation* ».

A noter que ces nouvelles données représentatives et comparables seront publiées, en annexe des procès-verbaux Sites Mobiles habituels.

À PROPOS DE L'ACPM

L'ACPM, l'Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias, est née, en décembre 2015, de la fusion entre l'OJD et la SAS AudiPresse. L'ACPM a pour mission la mesure de l'audience de la presse et la certification du dénombrement des médias.

Toutes les données produites par l'ACPM sont accessibles sur son site www.acpm.fr.



44 RUE CAMBRONNE, 75015 PARIS
STANDARD : 01 43 12 85 30
acpm.fr